Modalités de sélection pour l'entrée en formation

Les sélections s'organisent *sur une journée*, en deux temps :

- Une épreuve technique à bord d'un bateau de croisière ou d'un quillard léger (5.7 ou Surprise), avec un.e formateur.trice à bord, visant à valider les acquis du niveau 2 FFV, en *conduite*, *manœuvre*, *repères au vent* et *communication à bord*.
- Un entretien individuel avec deux formateur.trice.s, d'une durée de 40 minutes max, portant sur les connaissances du.de la candidat.e en *navigation, météorologie* et *cartographie* ainsi que sur ses *motivations* et son *projet professionnel*.

Merci de prendre votre cotisation 2025 via votre espace adhérent avant

Déroulé de la journée :

A Paimpol RDV à 9h

- **9h** : accueil des stagiaires, présentation de la formation et de la journée
- **9h30-13h00 :** test théorique/ entretiens
- **14h00-17h30** : Navigation

Ou

A Concarneau et Marseillan RDV à 9h

- **9h** : accueil des stagiaires, présentation de la formation et de la journée
- **9h30-13h00** : Navigation groupe A / Entretiens et test théorique groupe B
- **14h00-17h30** : Navigation groupe B / Entretiens test théorique groupe A

Merci de prévoir :

- Equipement de voile (cirés, salopette, bottes/chaussures)
- Gourde
- Crème solaire
- Pic-nic

Si vous souhaitez être hébergé.e.s la veille des sélections, merci d'en vérifier la possibilité auprés des différentes bases :

PAIMPOL : Solange à paimpol@glenans.asso.fr
CONCARNEAU : Faustine concarneau@glenans.asso.fr,
MARSEILLAN : Cécilia à marseillan@glenans.asso.fr

Epreuve technique :

⇨ Le.la candidat.e est évalué.e en eaux libres, aux postes de barreur.se/ chef.fe de manœuvre et d'équipier.e, sans envoi de spi obligatoire via des exercices ciblés, sur ses repères au vent et sa maîtrise des manœuvres courantes (hisser / affaler, virer, empanner, ralentir, s'arrêter, réduire la toile, loffer, abattre…)

Grille d'évaluation pour l'épreuve technique :

Poste	Compétence évaluée	NON AQUIS	EN COURS	NON AQUIS
Barreur.se / chef.fe de manoeuvre	Identifie son allure de navigation			
	Ajuste la trajectoire à une ouverture de voile donnée			
	Conserve une trajectoire fixe			
	Vire de bord ou empanne sans s'arrêter			
	Choisit des trajectoires pour gagner au vent ou sous le vent			
	Ralentit à toutes les allures en utilisant la barre ou l'ouverture des voiles			
	S'arrête à partir de différentes allures			
	Annonce ses manœuvres et ses intentions			
Equipier.e	Réagit promptement et efficacement aux consignes			
	Participe à l'adaptation de la surface (changement de voiles, prise de ris).			
	Adapte l'ouverture de la voile à une allure donnée ou une manœuvre donnée			
	Pratique une veille vigilante à 360° sur le plan d'eau			
	Maintient l'équilibre du support avec les voiles			
A tous les postes	Se déplace sans compromettre les manœuvres			
	Agit sans se mettre soi-même ou l'équipage en danger			
	Partage toute information pertinente relative à la sécurité du navire et de l'équipage			
	Maintient le bateau rangé			
	Communique en faisant preuve de savoir-être			

Epreuve théorique / entretien individuel :

- ⇨ Le.la candidat.e est évalué.e à l'oral, face à une carte marine, sur ses connaissances en navigation, météorologie et cartographie. Il est également évalué sur ces mêmes connaissances.
- ⇨ Le.la candidat.e est sélectionné.e sur ses motivations et la cohérence de son projet professionnel avec la formation de CQP-IV visée.

Grille d'évaluation pour l'épreuve théorique :

Matière	**Compétence évaluée**	**NON AQUIS**	**EN COURS**	**AQUIS**
Cartographie	Connaissance des principaux symboles d'une carte marine			
	Lecture et utilisation du balisage côtier (latéral et cardinal)			
	Lecture des feux			
	Identification des différents niveaux de référence d'une carte marine			
	Détermination des coordonnées (latitude/longitude) d'un point			
	Connaissance d'au moins un ouvrage de référence pour les légendes des cartes marines			
Navigation	Connaissance du mécanisme des marées et des courants			
	Calcul de marée avec *l'Almanach du marin breton* et la méthode des douzièmes			
	Calcul de hauteur d'eau théorique en un point donné de la carte			
	Utilisation d'une règle de Cras			
	Positionnement par 3 relèvements			
	Positionnement par relèvements + alignement			
	Calcul d'une distance ou d'un temps de parcours			
	Connaissance du principe de l'estime			
	Repérer les dangers éventuels sur un parcours donné			
Météorologie	Connaissance de l'échelle de Beaufort et évaluation de la force du vent et de l'état de la mer à partir d'observables (terrestres ou maritimes)			

	Connaissance des sources et du contenu essentiel d'un bulletin météorologique			
	Identification des phénomènes à risque annoncés par un bulletin météorologique			
	Reconnaître les signes de dégradation du temps à court terme			
	Connaissance des principes météologiques généraux : anticyclone / dépression, perturbation, front froid / front chaud.			

Bibliographie recommandée :

Pour travailler la cartographie :

- Le site https://data.shom.fr/ pour accéder gratuitement aux cartes marines du SHOM : < Données de référence < Cartographie < Assemblage de cartes marines (RasterMarine)
- *Symboles, abréviations et termes utilisés sur les cartes marines*, SHOM (2019), téléchargeable gratuitement sous format PDF : https://diffusion.shom.fr/ouvrages/ouvrages-generaux/symboles-abreviations-et-termes-utilises-sur-les-cartes-marines.html

Pour travailler la navigation :

- *Test Vagnon 2023 - Permis plaisance extension hauturière*, Vagnon Permis Plaisance (2021), 184p. + carte n°9999 (ces supports seront utilisés pendant la formation CQP-IV)
- *Le cours des Glénans, 8ème édition*, Editions du Seuil (2017), 1072p.

Pour travailler la météorologie :

- *Petit manuel de météo marine*, Nathalie Hirsch, Glénat Livres (2011), 192p.
- Les articles du site https://meteofrance.com/comprendre-la-meteo
- *Le cours des Glénans, 8ème édition*, Editions du Seuil (2017), 1072p.

Quai Louis Blériot – 75781 Paris cedex 16
Tél. : 33(0)1 53 92 86 00 www.glenans.asso.fr
fax : 33(0)1 42 24 54 90 email : administratif@glenans.asso.fr

Association reconnue d'utilité
publique par décret du 18 juin 1974.
(J.O. du 28 juin 1974)

Formation professionnelle : 11 75 57 312 75
Code APE : 9312Z – Siret : 77568817900016
Agrément Ministère des Sports N°12392 du 5 mai 1952.